




Fluoration de l'eau potable

Position
du directeur
national
de santé
publique

Québec 



LE DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE
RECOMMANDE L'INSTAURATION IMMÉDIATE
DE LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE DANS
L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, CONSIDÉRANT QUE :

- > La carie constitue un important problème de santé publique :
 - Elle a des conséquences négatives sur l'état de santé de la population et plus particulièrement sur l'état de santé des personnes les plus vulnérables;
 - Elle affecte la très grande majorité de la population et cause généralement des dommages irréversibles aux dents;
 - Elle est particulièrement présente chez les personnes défavorisées qui n'ont pas les ressources financières nécessaires pour recevoir des soins buccodentaires, y compris les soins préventifs.
- > Les mesures individuelles pour prévenir la carie ont plafonné et ne permettent plus de réduire les dommages liés à la carie.
- > La fluoration de l'eau de consommation favorise l'amélioration de l'état de santé buccodentaire de la population québécoise, état qui est actuellement mauvais.
- > La fluoration de l'eau de consommation est une mesure de prévention efficace, sécuritaire et peu coûteuse de la carie. Cette mesure abaisse de 20 % à 40 % la carie dans la population en plus de diminuer les coûts associés à la prévention et au traitement de cette maladie.

- > La fluoration fait consensus dans la communauté scientifique et médicale internationale.
- > La fluoration n'a pas d'impacts sur l'environnement et le milieu aquatique.
- > À la concentration recommandée de fluorures, qui varie de 0,6 mg/l à 1,2 mg/l dans le monde, aucune donnée scientifique ne démontre de lien entre la fluoration et un problème de santé particulier.
- > En matière d'intervention populationnelle, aucune solution équivalente à la fluoration n'existe afin de prévenir la carie et améliorer la santé de la population.
- > La fluoration a reçu l'appui de 62 % de la population lors d'un sondage mené au Québec en 2010.
- > Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'engage à payer aux municipalités l'ensemble des dépenses liées à la fluoration.

LES CITOYENS DU QUÉBEC AURAIENT AVANTAGE À BOIRE DE L'EAU CONTENANT SUFFISAMMENT DE FLUORURES.

LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE CONSTITUE LA PIERRE ANGULAIRE D'UN PROGRAMME PUBLIC DE PRÉVENTION EN SANTÉ BUCCODENTAIRE ET TOUTES LES MUNICIPALITÉS VISÉES DEVRAIENT INSTAURER CETTE MESURE.



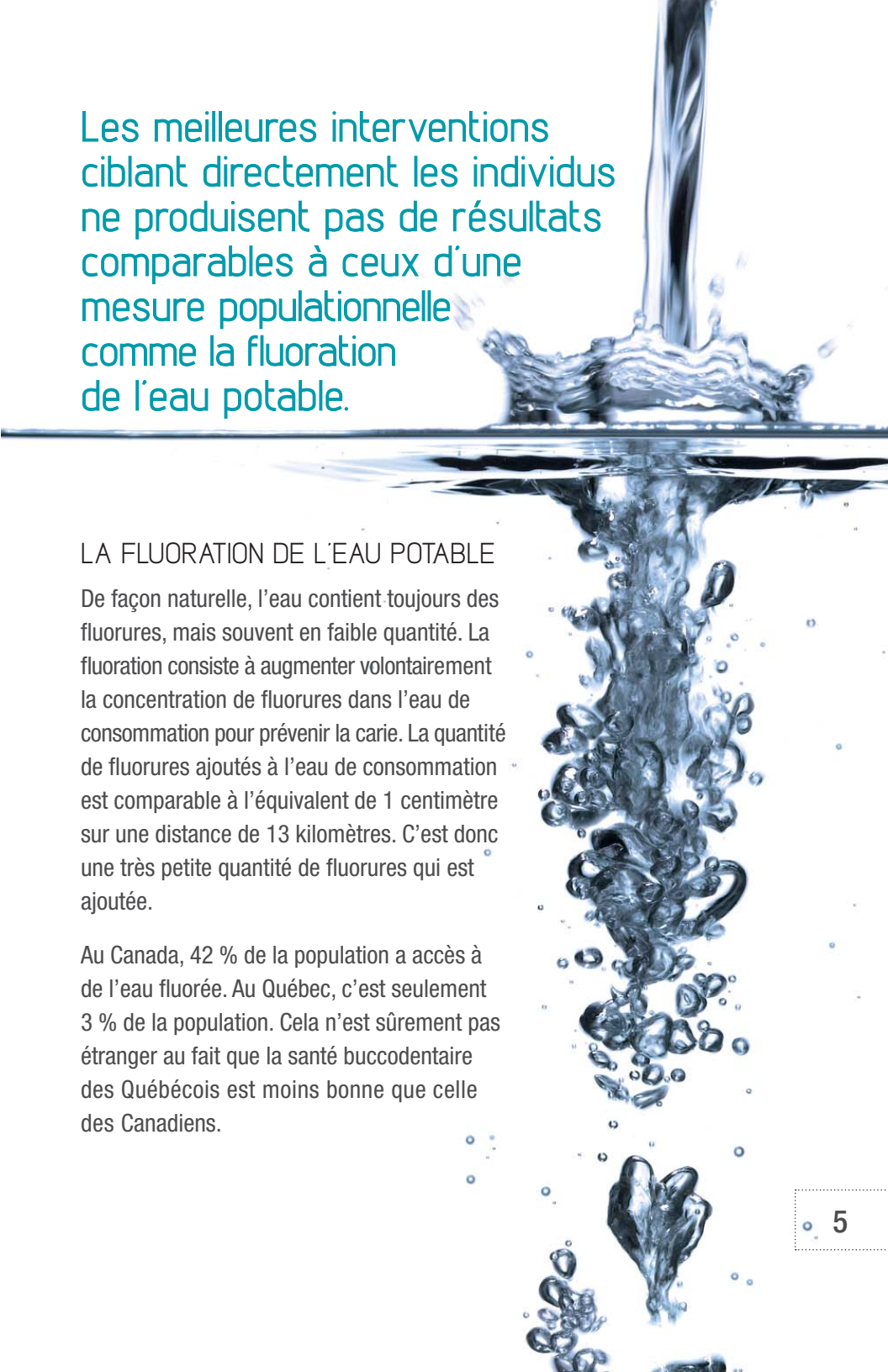
LA CARIE

La carie est une maladie chronique, infectieuse et transmissible qui affecte la grande majorité de la population. Elle peut provoquer des douleurs et des infections buccales qui nuisent au développement des enfants ainsi qu'à la qualité de vie et à la santé générale des personnes atteintes.

D'origine bactérienne, la carie est aggravée par des comportements alimentaires et des comportements d'hygiène buccodentaire déficients. La plupart du temps, elle cause des dommages irréversibles aux dents. La restauration des dents cariées ralentit la progression de la maladie, mais les récurrences sont fréquentes. La carie nécessite de nombreux traitements qui sont parmi les plus coûteux, et ces traitements comportent des risques pour certaines personnes dont l'état de santé est fragile.

Selon les dernières enquêtes menées au Québec sur la santé buccodentaire :

- > En général, les enfants du Québec ont de 40 % à 50 % plus de caries que les autres écoliers nord-américains du même âge.
- > Trois adultes sur quatre ayant au moins une dent naturelle en bouche souffrent de maladies parodontales, et plus de la moitié de leurs dents ont déjà été cariées.
- > Le taux d'édentation complète (perte de toutes les dents) de la population du Québec figure parmi les plus élevés au Canada. En 2007-2009, 13 % des Québécois de 45 à 64 ans ainsi que 40 % des 65 ans et plus étaient complètement édentés, alors que respectivement 5 % et 20 % des Ontariens l'étaient.



Les meilleures interventions ciblant directement les individus ne produisent pas de résultats comparables à ceux d'une mesure populationnelle comme la fluoration de l'eau potable.

LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE

De façon naturelle, l'eau contient toujours des fluorures, mais souvent en faible quantité. La fluoration consiste à augmenter volontairement la concentration de fluorures dans l'eau de consommation pour prévenir la carie. La quantité de fluorures ajoutés à l'eau de consommation est comparable à l'équivalent de 1 centimètre sur une distance de 13 kilomètres. C'est donc une très petite quantité de fluorures qui est ajoutée.

Au Canada, 42 % de la population a accès à de l'eau fluorée. Au Québec, c'est seulement 3 % de la population. Cela n'est sûrement pas étranger au fait que la santé buccodentaire des Québécois est moins bonne que celle des Canadiens.

LORS D'UN RÉCENT SONDAGE MENÉ AU QUÉBEC EN 2010, LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE RECEVAIT L'APPUI DE 62 % DE LA POPULATION.

LA FLUORATION ET LA PRÉVENTION DE LA CARIE

Les fluorures augmentent la résistance des dents et neutralisent l'action des bactéries causant la carie. En complément des autres mesures préventives comme les dentifrices, la fluoration de l'eau potable permet à la population de développer moins de caries et de conserver ses dents plus longtemps. L'eau fluorée permet une réduction de 20 % à 40 % de la carie dans la population. Pour certaines personnes plus vulnérables à la carie, dont les personnes défavorisées, les personnes âgées et les enfants aux comportements alimentaires et aux comportements d'hygiène buccodentaire déficients, cette diminution peut aller jusqu'à 64 %. Les traitements que nécessite la carie sont parmi les plus coûteux. Une réduction de 20 % à 40 % de la carie représente, pour une famille québécoise de quatre personnes, des économies de 320 \$ par année sur les soins buccodentaires.

En plus d'être économique pour chaque personne, la fluoration est avantageuse pour l'ensemble de la société. Elle permet l'allègement des fardeaux du régime public de santé ainsi que des assurances privées. Elle entraîne aussi des gains en matière de productivité et de qualité de vie de la société, car les consultations et les besoins de soins subséquents sont réduits.

**MALHEUREUSEMENT,
C'EST MOINS DE 3 % QUI EN PROFITENT
(220 000 PERSONNES).**



AU QUÉBEC, LES COÛTS LIÉS
AUX SOINS BUCCODENTAIRES
REPRÉSENTENT ENVIRON
TROIS MILLIARDS
DE DOLLARS PAR ANNÉE.

La fluoruration permet à tous de conserver ses dents plus longtemps et diminue d'environ 80\$ par personne par année les coûts des soins dentaires.

LA FLUORATION ET LA SANTÉ

La concentration recommandée de fluorures dans l'eau de consommation varie de 0,6 mg/l à 1,2 mg/l dans le monde. Cette concentration est fixée selon les sources naturelles d'approvisionnement en eau potable et les autres sources potentielles d'exposition aux fluorures, par exemple les aliments.

À la concentration de fluorures recommandée, aucune donnée scientifique ne démontre de lien entre la fluoration de l'eau de consommation et un problème de santé particulier. La communauté médicale et scientifique étudie depuis plus de 65 ans l'innocuité et l'efficacité de la fluoration de l'eau potable, qui reçoit l'appui de plus de 90 organismes nationaux et internationaux, dont :

- > Les associations médicales et dentaires canadiennes et américaines.
- > Les associations pédiatriques canadiennes et américaines.
- > L'Ordre des dentistes du Québec.
- > Les Centers for Disease Control and Prevention.
- > La Fédération dentaire internationale.
- > Santé Canada.
- > L'Organisation mondiale de la Santé.

En juin 2007, l'Institut national de santé publique du Québec a publié l'avis scientifique intitulé *Fluoration de l'eau : analyse des bénéfices et des risques pour la santé*. Cet avis se veut un résumé des connaissances actuelles sur l'innocuité et l'efficacité de la fluoration de l'eau potable auprès des populations.

Les Centers for Disease Control and Prevention considèrent la fluoruration de l'eau potable comme l'une des dix plus importantes mesures de santé publique du 20^e siècle.

Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs attribue à la fluoruration de l'eau potable une cote de niveau A, soit la cote la plus élevée. Cette cote est attribuée selon des critères de données scientifiques suffisantes démontrant que la fluoruration de l'eau de consommation est la mesure la plus efficace.

LA FLUORATION ET L'ÉQUITÉ

La fluoruration de l'eau potable est la mesure la plus équitable de prévention de la carie, car tous les groupes de la population en bénéficient, particulièrement les personnes défavorisées. La carie affecte plus fortement les individus à faible revenu et à faible scolarité. Environ 30 % de la population dit avoir de la difficulté à se payer des soins buccodentaires, et la population à risque adopte moins les comportements alimentaires et les comportements d'hygiène buccodentaire désirés. Les personnes à faible revenu sont deux fois plus nombreuses à avoir des caries non traitées que celles plus nanties.

Toutefois, les personnes défavorisées qui vivent dans des régions où l'eau est fluorée présentent une meilleure santé buccodentaire que celles de même situation socioéconomique qui vivent dans des régions où l'eau n'est pas fluorée. Dans cette perspective, la fluoruration de l'eau potable devient une mesure de santé publique qui profite particulièrement à la population qui n'a pas les ressources financières nécessaires pour recevoir des soins buccodentaires.

LA FLUORATION AMÉLIORE LA QUALITÉ MINÉRALE DE L'EAU SANS EN ALTÉRER LE GOÛT, L'ODEUR ET L'APPARENCE.

LA FLUORATION ET L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs études démontrent que la fluoration de l'eau potable n'a pas d'impacts sur l'environnement et le milieu aquatique, car les fluorures y sont naturellement présents. On les trouve notamment dans le sol, les minerais, l'air, les cours d'eau et les plantes. Ils sont utilisés dans divers procédés industriels, dans la composition de produits d'hygiène et dans certains médicaments. Ils ne sont pas considérés comme un médicament lorsqu'ils sont utilisés pour ajuster la teneur en fluorures de l'eau de consommation, mais comme un minéral ou un élément naturel contribuant à la formation et à la santé des dents. Les fluorures utilisés pour la fluoration de l'eau de consommation sont d'origine naturelle et proviennent surtout de l'apatite, un minéral très présent dans la croûte terrestre.

Naturellement, l'eau de mer contient environ 1,4 mg/l de fluorures, et l'eau douce au Canada en contient de 0,01 à 11 mg/l. Fluorer volontairement l'eau de consommation augmente, de façon générale, la concentration totale de fluorures dans les cours d'eau d'à peine 0,001 à 0,002 mg/l. Cette élévation est sous le seuil de la détection des fluorures.

LA FLUORATION DANS LE MONDE

Plus de 350 millions de personnes dans 33 pays ont accès à de l'eau fluorée volontairement, et plus de 50 millions de personnes dans 27 autres pays ont accès à de l'eau fluorée naturellement à la concentration optimale, pour un total de 60 pays à travers le monde.

En Chine, plus de 200 millions de personnes consomment de l'eau naturellement fluorée à une concentration égale ou plus élevée que la concentration optimale. Aux États-Unis, c'est 75 % de la population qui a accès à de l'eau fluorée naturellement (4 %) ou volontairement (71 %).

ASSISES LÉGALES

La Loi sur la santé publique « a pour objet la protection de la santé de la population et la mise en place de conditions favorables au maintien et à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population en général » (art. 1).

La Loi sur la santé publique contient une section sur la fluoration de l'eau potable, section qui est formée des articles 57 à 60. Selon l'article 59, « le programme national de santé publique doit inclure des actions pour inciter à la fluoration de l'eau ». Le présent document se veut une réponse à cette exigence.

En 2004, dans la Gazette officielle du Québec, le gouvernement du Québec a fixé, pour l'application de l'article 57 de la Loi sur la santé publique, la concentration optimale de fluorures dans l'eau potable pour prévenir la carie à 0,7 mg/l. Cette concentration a été fixée selon le taux de fluorures contenus dans les sources naturelles d'approvisionnement en eau potable et les autres sources potentielles d'exposition aux fluorures, par exemple les aliments.

En lien avec l'article 58 de la Loi, le Ministère assure, par l'entremise du Laboratoire de santé publique du Québec, la surveillance de la qualité de la fluoration de l'eau potable au Québec en vérifiant la qualité des produits sources des fluorures et la teneur en ions fluorures dans les réseaux de distribution d'eau potable.

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Le présent document peut être consulté et commandé en ligne à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN : 978-2-550-63269-6 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-63270-2 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

BIBLIOGRAPHIE

- BRITISH FLUORIDATION SOCIETY. One in a Million: The facts about water fluoridation, [En ligne]. [www.bfsweb.org/oneinmillion/oneinmillion.htm].
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION. "Recommendations for Using Fluoride to Prevent and Control Dental Caries in the United States", Morbidity and Mortality Weekly Report: Recommendations and Reports, [En ligne], vol. 50, no RR-14, 2001, p. 1-42. [www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/rr5014a1.htm].
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION. "Ten Great Public Health Achievements – United States, 1900-1999", Morbidity and Mortality Weekly Report: Weekly, [En ligne], vol. 48, no 12, 1999, p. 241-243. [www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/00056796.htm].
- DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL-CENTRE. Étude sur la santé bucco-dentaire des adultes de 18 ans et plus du Québec : résultats du sondage, [En ligne], Direction de la santé publique de Montréal-Centre, 1995. [collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs57363].
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. « Concentration optimale en fluor pour prévenir la carie dentaire », Gazette officielle du Québec, no 23, 9 juin 2004, p. 2572.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Loi sur la santé publique : L.R.Q., chapitre S-2.2, à jour au 1er juin 2011, [En ligne], Éditeur officiel du Québec. [www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_2/S2_2.html].
- GOVERNMENT OF IRELAND. Forum on fluoridation, 2002, [En ligne]. [www.dohc.ie/publications/pdf/fluoridation_forum.pdf?direct=1].
- GROUPE SCIENTIFIQUE SUR L'EAU. Fiche Fluorures, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 2004. [www.inspq.qc.ca/pdf/publications/198-CartableEau/Fluorures.pdf].
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Fluoration de l'eau : analyse des bénéfices et des risques pour la santé, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 2007. [www.inspq.qc.ca/pdf/publications/638-FluorationEau.pdf].
- MCDONAGH, M., et autres. A Systematic Review of Public Water Fluoridation, [En ligne], Centre for Reviews and Dissemination, University of York, 2000. [www.york.ac.uk/inst/crd/fluores.htm].
- MCDONAGH, M. S., et autres. "Systematic review of water fluoridation", British Medical Journal, vol. 321, no 7265, 7 octobre 2000, p. 855-859.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Étude 1996-1997 sur la santé buccodentaire des élèves québécois de 11-12 et 13-14 ans, [En ligne], ministère de la Santé et des Services sociaux, 1999. [publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/1999/99-235.pdf].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Étude 1998-1999 sur la santé buccodentaire des élèves québécois de 5-6 et de 7-8 ans, [En ligne], ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001. [publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2001/01-222-01.pdf].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Étude sur la santé buccodentaire des adultes québécois de 35 à 44 ans, [En ligne], ministère de la Santé et des Services sociaux, 1998. [publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/1998/98-268.pdf].
- NATIONAL HEALTH AND MEDICAL RESEARCH COUNCIL. A Systematic Review of the Efficacy and Safety of Fluoridation, [En ligne], Australian Government, 2007. [www.nhmrc.gov.au/publications/synopses/eh41syn.htm].
- OFFICE OF THE SURGEON GENERAL. Oral Health in America: A report of the Surgeon General, [En ligne], U. S. Department of Health and Human Services, 2000. [www.surgeongeneral.gov/library/oralhealth/].
- QUÍÑONEZ, C., et D. LOCKER. "Public opinions on community water fluoridation", Canadian Journal of Public Health, vol. 100, no 2, 2009, p. 96-100.
- SANTÉ CANADA. Les fluorures et la santé humaine, [En ligne], Santé Canada, 2010. [www.hc-sc.gc.ca/fyh-vsv/envIRON/fluor_f.html].
- SANTÉ CANADA. Observations et recommandations du groupe d'experts sur le fluorure (janvier 2007), [En ligne], 2008. [www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/2008-fluoride-fluoreure/index-fra.php].
- SANTÉ CANADA. Sommaire du rapport des résultats du module sur la santé buccodentaire de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé 2007-2009, [En ligne], ministre de la Santé, 2010. [www.fptdwc.ca/assets/PDF/CHMS/CHMS-F-summ.pdf].
- SOM. Évaluation portant sur les campagnes sociétales 2009-2010 destinées aux 25 ans et plus (volet quantitatif), 2010.
- TRUMAN, B. I., et autres. "Reviews of evidence on interventions to prevent dental caries, oral and pharyngeal cancers, and sports-related craniofacial injuries", American Journal of Preventive Medicine, vol. 23, no 1, suppl. 1, 2002, p. 21-54.
- WORLD HEALTH ORGANIZATION, FDI WORLD DENTAL FEDERATION et INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR DENTAL RESEARCH. Call to action to promote dental health by using fluoride, [En ligne], 2006. [www.who.int/oral_health/events/oral%20healthc.pdf].

